

En Iran, la sanction pour possession de drogue est la même que l'on ait 30 g ou 50 kg sur soi : la peine de mort.

Dans ces conditions, les narcotrafiquants n'ont aucun scrupule à jouer gros et la vente de crack a explosé. Bilan : 6,5 millions de personnes ont plongé. Au terme d'une traque de plusieurs années, Samad, flic obstiné aux méthodes expéditives, met enfin la main sur le parrain de la drogue Nasser K. Alors qu'il pensait l'affaire classée, la confrontation avec le cerveau du réseau va prendre une toute autre tournure...



Mercredi 8 décembre à 18h30

La loi de Téhéran de Saeed Roustayi

Projection suivie d'une analyse du film et de la situation en Iran
Événement présenté et animé par Nima ZAHIR, doctorant en Géographie



Contact :
mail nima.zahir@etud.univ-paris8.fr

UNIVERSITÉ PARIS 8
Bâtiment D - amphi d003
2 rue de la Liberté, 93 526 Saint-Denis Cedex
Métro ligne 13 - Saint-Denis Université